



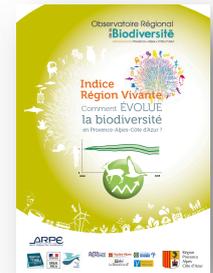
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Concentré exceptionnel de biodiversité, Provence-Alpes-Côte d'Azur est la première région à se doter d'un Indice Région Vivante

L'Observatoire Régional de la Biodiversité* publie sa troisième synthèse sur **l'état de la biodiversité** en Provence-Alpes-Côte d'Azur (**Regard sur la nature 2017**) et innove avec un "**Indice Région Vivante**" pour suivre l'évolution de la biodiversité régionale à partir de **282 espèces de vertébrés : 187 oiseaux, 70 poissons, 14 mammifères, 6 amphibiens et 5 reptiles.**



Pour feuilleter
Regard sur la nature
[24 pages] : [cliquer ici](#)



Pour feuilleter
Indice Région Vivante :
[16 pages] : [cliquer ici](#)

Une première en Provence-Alpes-Côte d'Azur : suivre l'évolution de la biodiversité régionale grâce à l'Indice Région Vivante

Adapté de l'indicateur international de référence, l'Indice Planète Vivante (créé par le WWF) dont il est la première déclinaison régionale, **l'Indice Région Vivante permet de connaître l'état de la biodiversité en Provence-Alpes-Côte d'Azur** en se basant, dans un premier temps, sur les variations démographiques de populations d'espèces de vertébrés : **282 espèces, soit 1 515 populations suivies sur une période allant de 2000 à 2015.**

Sa mise à jour permettra de suivre l'évolution de la biodiversité régionale.



Pour la construction de l'Indice Région Vivante, l'Observatoire régional de la biodiversité a bénéficié de l'appui scientifique de la **Tour du Valat** et des contributions des acteurs de terrain mettant en œuvre des suivis naturalistes en région.

Les principaux enseignements de l'Indice Région Vivante :

Si certaines espèces parmi les plus menacées ont bénéficié de dispositifs de protection qui ont permis de stabiliser ou de faire progresser leurs effectifs à l'échelle régionale, la situation se détériore pour de nombreuses autres espèces qui voient leurs effectifs se réduire de façon inquiétante.

Zones humides, salins et lagunes côtières, milieux agricoles cultivés

Les résultats pour 3 grands types d'habitats

Dans les **zones humides**, les oiseaux d'eau, suite à l'effondrement de leurs populations au début du XX^e siècle, sont **de nouveau en hausse**, comme l'ibis falcinelle ou la spatule blanche qui se sont réinstallés en Camargue. L'oie cendrée et la grue sont désormais communes en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Cependant, de nombreuses **espèces exotiques** de poissons, écrevisses et végétaux envahissent ces espaces et pourraient, à très court terme, représenter une menace pour la biodiversité locale.

Si cette tendance générale concerne principalement les plus grandes zones humides (comme les marais de Camargue), toutes les zones humides de petite taille (mares temporaires) restent encore vulnérables.

Les **salins et lagunes côtières** (Hyères, étang du Vaccarès, étang de Berre) représentent des milieux à forte richesse écologique mais extrêmement fragiles car soumis aux pollutions produites par les activités en amont (industrie, agriculture, zones urbaines). **Malgré des apports en polluants à la baisse, la biodiversité poursuit son déclin dans ces milieux.**

Dans les **milieux agricoles cultivés**, la biodiversité décline de façon très inquiétante : plusieurs espèces, qui faisaient autrefois partie du quotidien des Provençaux, se font de plus en plus rares, comme le chardonneret élégant ou le grand rhinolophe (chauve-souris). En cause, la forte pression de l'urbanisation, la déprise agricole, les pesticides et la modification des pratiques.

Massifs alpins, Provence intérieure, littoral

Les résultats pour 3 grands secteurs géographiques

Dans les **massifs alpins**, les analyses montrent **que les espèces augmentent de façon significative**, le relief agissant comme une barrière à l'urbanisation. Les espaces naturels protégés de ce territoire bénéficient également aux espèces. Le bouquetin des Alpes et le vautour fauve sont en progression.

Sur le **littoral**, malgré la poussée démographique et la pression touristique qui ont consommé nombre d'espaces agricoles et naturels, **les espaces naturels préservés bénéficient aux espèces. Grâce à eux, les effectifs restent en moyenne stables** : des espèces augmentent (comme le flamant rose ou le corb) mais d'autres déclinent (comme la sterne naine).

La perte ou la fragmentation des habitats et les changements d'activités et de pratiques agricoles bouleversent l'équilibre écologique de la **Provence intérieure et rendent ce territoire défavorable aux espèces**. Les espèces rares (pie-grièche méridionale, murin de Capaccini) ou plus communes (alouette des champs, tourterelle des bois) déclinent de façon significative.

Tout savoir sur la biodiversité en Provence-Alpes-Côte d'Azur : 3^e édition de "Regard sur la nature"

En 2017, trois ans après la 2^e édition de "Regard sur la nature", l'Observatoire Régional de la Biodiversité publie un troisième bilan sur l'état de la biodiversité en Provence-Alpes-Côte d'Azur : **notre région bénéficie d'une biodiversité exceptionnelle mais qui se trouve "sous pression"**.

Une nature généreuse...

Notre région abrite une **exceptionnelle diversité floristique**, 3400 espèces sont recensées soit plus de 65 % de la flore française, dont 31 qui ne sont présentes sur la planète qu'en Provence-Alpes-Côte d'Azur (sabline de Provence, armérie de Belgentier). La faune n'est pas en reste, avec **85 % des espèces d'oiseaux nicheurs, 87 % des espèces de libellules, 85 % des espèces de papillons de jour** de France métropolitaine.

Les effectifs de l'aigle de Bonelli se stabilisent mais l'espèce reste fragile, la loutre d'Europe recolonise peu à peu notre région et l'Apron du Rhône, poisson endémique, indicateur de la bonne qualité des cours d'eau, progresse notamment grâce à l'amélioration de leur qualité.

... mais sous pression : le bilan des listes rouges régionales

Des dizaines d'espèces menacées de disparition :

- plus d'1/3 des oiseaux nicheurs (82 espèces sur 235),
- 15 espèces papillons de jour et 1 (l'Hespérie du Barbon) considérée comme disparue en Provence-Alpes-Côte d'Azur,
- plus de 16 % des espèces de libellules,
- 11 % de la flore régionale,
- 6 espèces d'amphibiens,
- 3 espèces de reptiles.

L'artificialisation des sols progresse :

- une hausse de plus de 15 % des sols artificialisés entre 2010 et 2014 (contre 4 % de 2006 à 2010),
- une perte des surfaces toujours en herbe, sols cultivés maquis et garrigue d'environ 17 %.

Une région exposée aux incendies : Provence-Alpes-Côte d'Azur est la région la plus boisée de France après la Corse (44 % de sa superficie) mais entre 2011 et 2016, plus de 9 000 hectares sont partis en fumée dont près de 6 000 hectares pour la seule année 2016.

L'état écologique global des cours d'eau progresse

69 % des cours d'eau de la région sont en bon ou très bon état. Les efforts restent à maintenir, certains secteurs subissant encore de fortes pollutions. L'état global est toujours médiocre pour les lagunes de Camargue et l'étang de Berre, alors que ces espaces représentent une halte migratoire primordiale pour les oiseaux d'eau et les canards.

Les milieux et la biodiversité marine restent fragiles

En 2015, le bon état écologique est atteint pour 64 % des masses d'eaux côtières et 37,5 % des eaux de transition. Selon les secteurs, les herbiers de posidonies sont en bon état (Calanques et Cap-Sicié notamment) ou restent très altérés (comme dans les secteurs de Fos et d'Antibes).

À biodiversité exceptionnelle, préservation renforcée sur les espèces et les espaces

22 Plans nationaux d'actions sont engagés sur le territoire régional pour des espèces menacées, comme la Tortue d'Hermann ou les plantes messicoles (plantes associées aux moissons).

La connaissance des espèces présentes en région, indispensable pour permettre une action efficace, progresse : plus de 5 millions d'observations sur la flore et plus de 2 millions sur la faune sont disponibles sur le portail public régional des données naturalistes (SILENE).

Le panorama des espaces protégés est éloquent : 4 Parcs nationaux, 7 Parcs naturels régionaux*, 12 Réserves nationales, 6 Réserves naturelles régionales et 79 sites du Conservatoire du littoral.

(*) : 8 Parcs naturels régionaux en 2018 avec le Parc naturel régional de la Sainte-Baume

Toujours plus bio !

Les surfaces engagées dans la production biologique continuent leur progression et notre région reste au 1^{er} rang avec plus de 18 % de la surface agricole utile en bio.

* Créé en 2011, l'Observatoire Régional de la Biodiversité (ORB) a pour objectif d'analyser et de mettre à disposition de l'information fiable sur l'état et l'évolution de la biodiversité régionale au service de l'amélioration des politiques publiques. C'est l'ARPE PACA qui en assure la mise en œuvre et l'animation, en partenariat avec la DREAL, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse et, depuis 2018, avec la Direction inter-régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur - Corse de l'Agence Française pour la Biodiversité (AFB).
